

Uni 3e âge : le fondateur des universités du 3è âge : Docteur Honoris Causa de l'Université de Neuchâtel

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **19 (1989)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

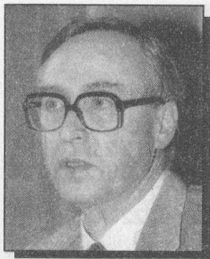
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



PROFESSEUR RENÉ JEANNERET

UNI 3^e AGE

Lors de son Dies académique, qui s'est déroulé le 4 novembre dernier, l'Université de Neuchâtel a décerné le titre de Docteur Honoris Causa à Pierre Vellas, fondateur des Universités du 3^e âge. Professeur réputé de droit international public à l'Université de Toulouse, Pierre Vellas s'est préoccupé très tôt, en raison même de sa formation de juriste, des problèmes posés par le sous-développement du tiers-monde. Ses réflexions le conduisirent à penser qu'un autre problème social de développement se posait de façon aiguë, et se poserait de plus en plus à nos sociétés industrielles: celui de la vieillesse.

Frappé par la condition de nombre de personnes âgées, comparable, dans une certaine mesure, à celle des populations en voie de développement, il s'est donné pour tâche l'amélioration du sort des aînés dans la société. C'est ainsi que l'idée lui est venue, pour commencer, d'un programme universitaire pour les personnes âgées, d'un département universitaire où seraient réalisés des travaux de recherche et de formation... une Université du 3^e âge.

En 1973, Pierre Vellas fondait, à Toulouse, la première Université du 3^e âge du monde. Cette généreuse initiative, accueillie avec scepticisme d'abord, comme toute tentative audacieuse, connut un succès remarquable, dû à la ténacité, à la foi et à l'enthousiasme de son promoteur, qui parvint à vaincre les obstacles placés sur son chemin.

Le fondateur des Universités du 3^e âge

Docteur Honoris Causa de l'Université de Neuchâtel

Du sud-ouest de la France, le mouvement fit rapidement tache d'huile et s'étendit dans tout le pays, puis en Belgique et dans la plupart des nations d'Europe occidentale, avant de toucher la Pologne, le Canada, les Etats-Unis, l'Amérique du Sud et, maintenant, l'Australie. En Suisse, la première Université du 3^e âge a été créée à Genève en 1975, en 1976 à Neuchâtel puis, peu à peu, dans tous les cantons universitaires et le Tessin.

Les Universités du 3^e âge sont regroupées en Association internationale (AIUTA), fondée à Toulouse en 1975, présidée par Pierre Vellas jusqu'en 1978. Il en a été nommé président d'honneur en raison des éminents services qu'il a rendus et qu'il continue de rendre en faveur des personnes âgées. Il est le président de la Commission scientifique de l'Association, chargé

de préparer les congrès qui, tous les deux ans, réunissent des centaines de participants venus de tous les horizons.

Le caractère international de l'AIUTA, son rayonnement et son action dans le monde, la qualité des travaux qu'elle a suscités, comme en témoignent, entre autres, les actes de ses congrès, lui ont valu d'être reconnue comme organisation non gouvernementale par les grandes institutions et agences internationales: ONU, OMS, UNESCO, BIT, Conseil de l'Europe, Parlement européen qui font fréquemment appel à Pierre Vellas dont les compétences sont reconnues et appréciées au plan mondial. C'est ainsi que l'ONU lui a confié, dernièrement, la responsabilité de construire des indicateurs qualitatifs de bien-être, visant à garantir l'harmonie entre l'homme et son environnement.

Chez Pierre Vellas, la réflexion engendre l'action, et la générosité de sa pensée le pousse à s'engager, à stimuler la recherche fondamentale et appliquée, à trouver des solutions concrètes aux problèmes posés par le vieillissement, avec la collaboration de spécialistes. Son intérêt le porte mainte-



nant à étudier les questions posées par le logement des personnes âgées ou handicapées, et il travaille la main dans la main avec des architectes et des urbanistes pour édifier des demeures humaines, mais bénéficiant des découvertes les plus récentes de la technologie en matière de domotique. Son rôle s'étend donc de l'aide sociale quasi individuelle à un engagement total en faveur du 3^e et du 4^e âge. Ses écrits dans ce domaine sont nombreux et ont inspiré tous ceux qui, depuis 1973, tentent de poursuivre son œuvre. Signalons:

Les Chances du Troisième Age (Ed. Stock, 1974)
Le Troisième Souffle (Grasset, Paris, 1977)

Nous sommes donc particulièrement heureux que l'Université de Neuchâtel, en décernant le titre de Docteur HC à Pierre Vellas, ait ainsi témoigné sa très haute estime et sa reconnaissance à un éminent juriste, mais aussi à celui qui, par sa générosité, sa disponibilité, son attention à l'humain, a apporté aux personnes âgées un nouvel espoir, un nouveau printemps, leur permettant d'ajouter non seulement des années à leur vie, mais de la vie à leurs années.

R. J.